

Commission de l'urbanisme

Compte rendu Réunion du mardi 14 février 2023

La commission a évoqué la situation actuelle du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune depuis sa mise en place en 2009.

Bien que le PLU soit en adéquation avec les normes jusqu'en 2027, l'entrée en vigueur de la ZAN (Zéro Artificialisation Nette) en 2027 nécessitera une révision de l'outil.

La commission a proposé une révision partielle du PLU pour faire évoluer la zone aéroportuaire, en consultation avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Haute Corse.

La prochaine réunion portera sur l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).